



91, avenue de la république  
75011 PARIS  
Tél. : 01 48 06 80 81 Fax : 01 48 06 43 42  
Web: www.fnsa-vanid.org

## **CONGRES FNSA 2015** **Du Mercredi 30 septembre 2015** **Au Palais des Papes (Avignon)**

### **Ouverture du Congrès** **par Patrick BROUD Président de la FNSA**

Je suis heureux de vous accueillir à notre Congrès annuel qui se déroule dans le magnifique lieu du Palais des papes d'Avignon et vous remercie d'être nombreux.

Après le cocktail et déjeuner d'accueil que nous avons passé ensemble, nous allons maintenant aborder la partie statutaire de notre congrès, Assemblée Générale de notre fédération puis celles du SNEA, SMI2D et SYNCRA.

A l'issue de celles-ci, les Conseils d'Administration nouvellement élus de ces syndicats se réuniront pour élire leur bureau et leurs représentants au Conseil d'Administration FNSA.

Enfin, le Conseil d'Administration de la FNSA se réunira pour élire son CODIR et procéder à la désignation des délégués régionaux siégeant au Conseil.

Deux syndicats de la FNSA ne tiendront pas leur AG ce jour : le SYNABA qui la tiendra lors des assises de l'ANC le 14 octobre prochain en fêtant également ses 10 ans d'existence et le SYFFA qui l'a tenu en juin 2015 et a élu son nouveau bureau et CA.

Pour ce dernier, nous avons donc la joie d'accueillir et de féliciter André ROUET pour son élection à la présidence du SYFFA pour 3 ans et qui prend la suite de Laurent AUBOEUX.

Enfin concernant APLICA, celle-ci a également déjà tenu son AG au printemps dernier.

\*\*\*\*\*

# **PROCES VERBAL**

## **ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Je vous propose donc maintenant d'ouvrir l'Assemblée Générale de la FNSA et vous présenter mon rapport moral où cours duquel je ferai intervenir Frédéric VERNHES pour nous faire un point spécifique sur la vie de notre commission sociale et formation et Philippe MAILLOT notre trésorier pour donner état de nos finances et des adhésions.

#### **Rapport moral de Patrick BROUD Président de la FNSA**

Concernant la vie de la fédération tout d'abord et suite au départ d'Abdénour GARECHE, nous venons d'accueillir Samantha FOULON qui vient de rejoindre l'équipe des permanents en charge des affaires juridiques et sociales et lui souhaitons la bienvenue.

Je tiens à rappeler que nos permanents sont à nos côtés un élément essentiel dans la vie de notre fédération.

Ils apportent journalièrement assistance à nos adhérents dans tous les domaines qui leurs sont nécessaires pour la vie de leur entreprise et tout particulièrement les petites qui n'ont souvent pas le temps ni la structure pour se pencher sur toutes les contraintes et évolutions réglementaires qui régissent notre métier.

Cette assistance, autre la réponse à des questions individuelles posées par téléphone, par email ou par courrier, se concrétise par la publication mensuelle de la lettre d'information que je pense beaucoup apprécier, mais également par des circulaires d'information juridiques ou techniques autant que de besoin et sur des sujets d'importance (exemple: Auto liquidation de la TVA, amortissement exceptionnel etc..).

Au-delà des actions internes évoquées précédemment, notre profession est très présente et fait entendre son point de vue et défend ses intérêts dans les nombreuses instances tant nationales que régionales.

Au niveau national, elle agit auprès des ministères de tutelle comme le MEDDE et sa Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) ainsi que la Mission du Transport des Marchandises Dangereuses ou encore la Direction de l'Eau et de la biodiversité en analysant les textes et en faisant des propositions.

Notre action est également importante dans tout ce qui est normatif en participant voire en contribuant à la rédaction de celles nous concernant.

Notre présence au niveau régional, s'appuie sur nos délégations régionales avec l'aide de Florence LIEVYN et se concrétise par des réunions auxquelles sont invités les Conseils Régionaux, Départementaux ou encore les Agences de l'eau.

Au niveau de nos commissions, je ne m'étendrai pas sur la commission sociale et formation dont Frédéric VERNHES nous parlera tout à l'heure.

Pour les autres commissions, la commission Qualitass, animée par Daniel BERTHE tient toujours régulièrement 3 réunions par an et analyse une dizaine de dossiers à chaque fois. Les audits ont également repris grâce à l'assistance de nos deux auditeurs Philippe SCHMITT et Dominique BELAYGUE.

La commission REX (Retour d'EXpérience) chargée d'analyser les accidents et en tirer des enseignements ou des recommandations reprend ses réunions mais à toujours peine à recueillir les éléments de la part des entreprises.

Enfin la commission technique et sécurité s'est peu réuni du fait de la charge de travail importante de S3C tant pour les élus que pour les permanents et qui travaillent sur les deux dossiers.

Cette commission cherche également de nouveaux sujets à développer et j'invite chacun à soumettre leurs idées ou propositions.

Au niveau des grands dossiers traités ou à traiter, la crainte de l'écotaxe et de ses conséquences financières pour la profession, nous a amené à se pencher sur le statut de nos véhicules dont les appellations et les statuts différaient selon les régions et le bon vouloir des DREAL, ce qui était préjudiciable pour tous.

L'harmonisation des appellations de nos véhicules a induit une meilleure identification de nos spécificités.

Les argumentaires développés à cet occasion avec le Ministère des transports, comme pour l'exonération de FIMO et FCO, ont permis de se faire entendre sur d'autres sujets comme l'amortissement exceptionnel dont les véhicules de transport étaient exclus mais dont la profession a pu bénéficier.

Un autre grand dossier devient de plus en plus présent, celui de la problématique de l'amiante.

Une convention de partenariat avec l'OPPBTP a été signée par la FNSA pour pouvoir présenter des chantiers dans le cadre du projet CARTO. Toutefois seuls les chantiers en immobilier ont pu être concernés et je remercie Guy EVEILLEAU qui a beaucoup travaillé sur ce dossier.

Malgré les mesures que nous avons eu grâce à un adhérent sur les travaux d'hydrocurage et qui étaient rassurantes, la pression se resserre au niveau des collectivités locales. Il est donc maintenant urgent d'engager des mesurages sur le sujet et de former nos opérateurs en sous-section 4.

Au niveau de la réglementation et malgré les annonces régulières de nos politiques, nos entreprises ne constatent pas de simplification bien au contraire.

Multiplication des réglementations au niveau de l'environnement (Directive IED, Seveso 3 ...) ou plus récemment et dans le domaine social Loi Macron, Loi Rebsamen.

Autant de contraintes et de cadres qui pèsent sur nos entreprises et où notre fédération doit apporter son aide.

Un vœu, que les mesures de simplification annoncées soient un jour suivies d'effet.

Au niveau conjoncturel, le paysage est toujours aussi morose. Quelques éléments toutefois ont permis de donner un peu d'oxygène à nos entreprises: la baisse du prix du gasoil et le CICE.

Concernant la visibilité de la FNSA et notre présence dans les médias, notre fédération est de plus en plus présente grâce notamment à l'action de Yann MADELINE et de Florence LIEVYN.

Outre les salons traditionnels auxquels nous participons avec pour certains la présence à nos côtés des adhérents locaux, nos interventions dans les colloques, conférences plénières ou les ateliers sont de plus en plus sollicitées. Elles complètent celles que nous organisons de notre propre initiative comme le colloque du SYNCRA l'année dernière à Pollutec.

La présence dans les réseaux sociaux étant devenue un vecteur incontournable, nous avons décidé d'être présent sur Twitter où des messages sont postés journalièrement. J'invite tous à suivre et relayer les informations que nous y mettons.

Je vais maintenant passer la parole à Frédéric VERNHES pour faire un point sur les travaux de notre commission sociale et formation.

Frédéric VERNHES indique que la commission sociale et formation est toujours aussi dynamique et les réunions nombreuses entre commissions paritaires, CPNE, commission de validation des accords pour les entreprises dépourvues de représentants syndicaux.

Pour mémoire et depuis la création de notre convention collective, nous avons signé 8 accords et 27 avenants ce qui représente près de 3 accords ou avenants signés par an.

Le dynamisme de notre convention collective est indispensable à plus d'un titre:

- Par rapport à la volonté du Ministère du Travail de réduire le nombre de branches à savoir 100 branches seulement d'ici 10 ans
- Par rapport à notre représentativité patronale et à son assise.

Un seul regret cette année, les partenaires sociaux n'ont pas signé notre accord de réévaluation des salaires minimaux conventionnels malgré une proposition de près d'un point au-dessus de l'inflation qui comme vous le savez est restée longtemps négative en 2015.

Au niveau formation, nous avons refondu le Bac pro de la profession qui datait de près de 20 ans et l'avons avec le Ministère de l'éducation nationale complètement revu pour qu'il soit mieux adapté à nos besoins.

C'est maintenant chose faite et les premières sessions ont été ouvertes cette année.

Nous ne disposons pas de Certificat de Qualification Professionnel, et là aussi c'est chose faite. Après 3 ans de travail avec nos OPCA il a été créé et viens de démarrer.

Patrick BROUD remercie Frédéric VERNHES et passe la parole à Philippe MAILLOT pour faire un point sur les finances de notre fédération.

Bien que nos comptes soient de par nos statuts approuvés au niveau de notre Conseil d'Administration (ce qui a été le cas au Conseil d'Administration du 20 mai dernier) et publiés au Journal Officiel, Philippe MAILLOT tiens à signaler que nos finances sont saines et font l'objet d'une gestion très rigoureuse.

Le nombre de cotisants progresse régulièrement notamment pour le SYNABA, notre syndicat des bureaux d'études.

Au niveau des rentrées de cotisations, nous constatons depuis quelques années une légère baisse. Elles sont ainsi passées de 778 000 € en 2012, 745 000 € en 2013 et 720 000 € en 2014.

Cette diminution est due notamment à une stagnation voire une diminution des chiffres d'affaires et peut être aussi à une certaine concentration des entreprises de nos cœurs de métier (assainissement, déchets dangereux et maintenance industrielle).

Le produit de nos placements a permis de compenser cette baisse permettant de faire face à l'accroissement de nos charges de structure (loyer, charges sociales, EDF, téléphone etc..) mais il faudra veiller à ce que cela ne perdure pas.

Nous avons toutefois des réserves qui nous permettent par exemple de prendre en charge une partie importante du présent Congrès et d'envisager l'avenir avec sérénité.

Patrick BROUD remercie Philippe MAILLOT et le rapport moral étant maintenant terminé il soumet celui-ci à votre approbation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Sans autre point à l'ordre du jour, le Président BROUD lève la séance

## Annexe : Slides AG FNSA

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Assemblée générale



Président: Patrick BROUD  
Avignon, le 30 septembre

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Vie de la Fédération: une présence constante auprès de nos adhérents

- ✓ Une assistance au quotidien et surtout les petites entreprises dans tous les domaines juridiques, réglementaires, techniques
- ✓ Une transmission d'information régulière et fournie à ses adhérents:
  - la lettre d'information mensuelle,
  - les circulaires juridiques ou techniques thématiques dès que nécessaire
  - des informations quasi journalières par email

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Une participation active dans toutes les instances

- ✓ Nationales
  - Gouvernementales (MEDDE, Ministère des transports, Ministère de la santé, Ministère de l'intérieur...)
  - Interprofessionnelles (CGPME, MEDEF)
  - Associatives (AFNOR, ASTEE, ASPRODET, AFITE...)
- ✓ Régionales
  - Conseils généraux et régionaux
  - Agences de l'eau

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Des commissions fédérales dynamiques

- ✓ La commission sociale et formation dont nous parlera Frédéric VERNHES tout à l'heure
- ✓ La commission Qualitass
- ✓ La commission REX
- ✓ La commission technique et sécurité

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Des grands dossiers traités ou à traiter

- ✓ VASP, une homogénéisation du statut de nos véhicules grâce aux actions menées sur l'écotaxe
- ✓ L'amiante, une montée en puissance des demandes et des contraintes
  - Un convention signée avec l'OPPBTP pour les travaux immobiliers
  - Des actions à engager avec la CRAMIF pour les travaux d'hydro curage

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### La conjoncture et le contexte réglementaire

- ✓ Un contexte réglementaire toujours plus complexe et une simplification toujours attendue
- ✓ Une conjoncture encore très morose pour toutes nos entreprises

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Un accroissement de la visibilité de la FNSA

- ✓ Une présence dans de nombreux salons (Pollutec, ANC, Carrefour des gestions locales de l'eau...)
- ✓ Des interventions dans les conférences plénières ou les ateliers
- ✓ Des publications dans les journaux professionnels
- ✓ Une présence sur Twitter et une adresse : [@FNSA\\_VANID](https://twitter.com/FNSA_VANID)

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Les travaux de la Commission Sociale et Formation par Frédéric VERNHES

- ✓ Des négociations toujours aussi dynamiques avec des réunions paritaires tous les mois ½
- ✓ L'accueil et l'adhésion à notre CCNAMI de l'UNSA ce qui porte à 6 le nombre des centrales syndicales partenaires
- ✓ Des accords en cours d'extension (le contrat de génération) ou en cours de négociation (la complémentaire santé)

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Au niveau de la formation

- ✓ La refonte de notre Bac pro dénommé désormais GPPE dont 70% du référentiel concerne l'assainissement, la maintenance industrielle et les déchets dangereux.
- ✓ La création et le démarrage de notre CQP AMI

Congrès annuel FNSA 2015, Avignon

### Quelques mots sur la santé financière de la fédération par Philippe MAILLOT

- ✓ Une fédération dont les finances sont saines et dont la gestion est très rigoureuse
- ✓ Une progression du nombre d'adhérents notamment au SYNABA
- ✓ Une légère diminution de nos rentrées de cotisation due à une baisse des chiffres d'affaire des entreprises et partiellement compensée par le produit de nos placements.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA**

A l'issue des élections qui se sont déroulées au sein des syndicats de la fédération pour le renouvellement de leurs représentants, Patrick BROUD présente la nouvelle composition du Conseil d'administration de la FNSA.

Le Conseil d'administration est composé des membres suivants pour un mandat de 3 ans:

### **Au titre du SNEA**

Daniel FLAMME Président  
Guillaume CLEMENT  
Robert CONDAMINE  
Guy EVEILLEAU  
Marc-Olivier HOUEL  
Frédéric VERNHES

### **Au titre du SMI2D**

Edouard HENAUT Président  
Patrick BROUD  
Frédéric LE BOUGENEC  
Yann MADELINE  
Philippe MAILLOT  
Olivier ROMAIN

### **Au titre du SYNCRA**

Gilles GIORA Président  
Fabrice ERVAL  
Alexandre GIUDICELLI  
Bernard NUCCI

### **Au titre du SYFFA**

André ROUET Président  
Claude MOREAU  
Sylvie FRANTZ  
Philippe LARIGNON

### **Au titre du SYNABA** *(dans l'attente de leur AG qui aura lieu le 14/10/2015)*

Christine BERARD Président  
Marie-Chantal MAUGENEST

### **Au titre d'APLICA**

Damien BECQUET Président  
Claude BLANC

Au niveau des délégations régionales, il est procédé au remplacement des membres démissionnaires à savoir Gilbert CHOLLET et Michel WEILL, les autres représentants étant reconduits dans leur mandat.

Sont désignés à l'unanimité Aurélie CHOLLET pour la région Ouest et Christophe ALARY pour la région Sud-Ouest Sud.

**Les représentants au titre des délégations régionales sont donc les suivants :**

Ile de France : Antoine BUTIN

Nord : Odon WILLAUME

Ouest : Aurélie CHOLLET

Est : Laurent BARBIERI

Centre Ouest : Loïc DURANDEAU

Centre Est : Jean-Jacques BONNEFOND

Sud Est : Jean-Pierre BONNAFOUX

Sud-Ouest Sud : Christophe ALARY

Les membres du Conseil d'administration procèdent ensuite à l'élection du Président et sur proposition de celui-ci, des autres membres du CODIR.

**Election des membres du CODIR**

Sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans :

Patrick BROUD Président

Yann MADELINE Vice-Président

Antoine BUTIN Vice-Président

Marc-Olivier HOUEL Vice-Président

Daniel FLAMME Vice-Président et Président du SNEA

Edouard HENAUT Vice-Président et Président du SMI2D

Frédéric VERNHES Vice-Président et Président de la commission sociale et formation

Jean-Jacques BONNEFOND Secrétaire

Philippe MAILLOT Trésorier

Sans autre point à l'ordre du jour, le Président BROUD remercie les administrateurs du renouvellement de leur confiance et lève la séance.

\*\*\*\*\*